

La coopération économique et monétaire communautaire

Source: ALLEMAND, Frédéric, "La coopération économique et monétaire communautaire", dans ALLEMAND, Frédéric, L'Union économique et monétaire: origine, fonctionnement et futur. Sanem: CVCE, Coll. Dossier thématique, 2013. CVCE, 2013.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_cooperation_economique_et_monetaire_communautaire-fr-e97acaba-35f2-4089-ad82-dcc7761b2c87.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

La coopération économique et monétaire communautaire

La participation des monnaies européennes au système monétaire international (SMI) établi par les accords de Bretton Woods de juillet 1944 a pour effet d'assurer une grande stabilité de leur taux de change entre elles, stabilité que renforce encore l'Accord monétaire européen. Cette circonstance justifie que les premiers traités communautaires n'accordent presque aucune attention aux questions monétaires¹. Le délitement progressif du SMI et l'intégration croissante des économies des États membres des Communautés européennes à la fin des années 1960 créent une double obligation en faveur d'une réponse proprement européenne à la question de la stabilité monétaire.

1 En outre, fortement imprégnés de la pensée keynésienne et échaudés par l'échec de la Communauté européenne de défense, les autorités nationales étaient rétives à une dépossession des instruments de politique budgétaire et monétaire.